



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Dépistage des papillomavirus chez les hommes

Question écrite n° 9217

Texte de la question

Mme Agnès Carel appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de la santé et de la prévention, chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, sur le dépistage des papillomavirus chez les hommes. Les papillomavirus (HPV) sont responsables d'infections sexuellement transmissibles (IST) assez fréquentes. Dans 10 % des cas, les papillomavirus persisteraient et pourraient entraîner des lésions précancéreuses et des cancers. Le dépistage chez les femmes, devenu pratique courante, permet de détecter des anomalies des cellules du col de l'utérus et de les traiter avant qu'elles n'évoluent en cancer mais aussi de diagnostiquer des cancers à un stade précoce et d'améliorer les chances de guérison. Le dépistage chez les hommes, pourtant porteurs également, est encore trop rare. Or s'il était pratiqué régulièrement dans la population masculine, il pourrait prévenir des cancers. Aussi, elle lui demande quelles mesures elle entend prendre pour développer le dépistage du papillomavirus chez les hommes d'une part et sensibiliser d'autre part, les professionnels de santé, à ce dépistage afin qu'il soit plus régulièrement pratiqué.

Texte de la réponse

Actuellement, le dépistage des papillomavirus humains (HPV) chez les hommes n'est pas recommandé de manière systématique. Le principal axe de lutte contre les lésions pré-cancéreuses et cancéreuses associées à ces virus repose sur la vaccination. Celle-ci permet d'éviter l'infection par les types à haut risque (oncogènes) les plus fréquents de ce virus et donc l'apparition de lésions des muqueuses pouvant mener à des lésions pré-cancéreuses et cancéreuses. Cette vaccination a été récemment étendue par les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) en décembre 2019, aux jeunes garçons de 11 à 14 ans révolus, avec un rattrapage possible de 15 à 19 ans révolus. Pour que cette vaccination soit efficace, elle doit être réalisée avant le début du contact avec ce virus, et donc avant le début de la vie sexuelle car le virus HPV se transmet très facilement lors des rapports sexuels, même protégés par un préservatif. En l'état actuel des connaissances scientifiques, et contrairement au cancer du col de l'utérus, il n'est pas préconisé la recherche systématique de ce virus chez l'homme dans le cadre d'un dépistage des cancers de l'oropharynx et du canal anal. Une information est déjà dispensée aux hommes concernant ce virus, notamment les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes. Cette information gagnerait à être enrichie et plus largement diffusée, notamment dans le cadre de la prévention combinée, dont la promotion constitue la première action de la feuille de route 2021-2024 de déclinaison de la stratégie nationale de santé sexuelle (« Promouvoir une offre de prévention et de réduction des risques complète pour faire monter la compétence de la population générale comme des personnes les plus exposées sur les outils de prévention existants et adaptés aux conditions de leur vie intime et sexuelle »). Une stratégie de dépistage des HPV chez les hommes pourrait être mise en place si une évaluation fondée sur l'analyse des données probantes en montrait l'intérêt et l'efficacité, et que des recommandations de la HAS en préconisaient la mise en place. Cependant, en l'état actuel des connaissances, la prévention porte avant tout sur la vaccination des hommes et des femmes, qui reste le moyen le plus efficace d'éviter une infection par le virus HPV.

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Carel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9217

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Organisation territoriale et professions de santé](#)

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2023](#), page 5474

Réponse publiée au JO le : [18 juillet 2023](#), page 6842